

DEBAT DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2003

Animatrice : Mme BOIMARE, élue PEEP
Co animateur : M. CHAUVIN, élu FCPE
M. FOUCHER, élu FCPE

Présentation de la problématique et rappel des modalités choisies par le principal.
Intervention M. CALLEBAUT, professeur qui explique pourquoi il ne participera pas au débat - conteste sa légitimité et rappelle que le combat syndical du printemps n'a pas apporté de réponse satisfaisante.

Assistance – environ 20 personnes dont 5 membres du personnel (3 enseignants / 2 personnels vie scolaire).

Questions :

La 1ère question traitée

Quels sont les savoirs qui doivent être acquis à l'issue de l'école primaire et du collège ? Comment s'assurer de leur maîtrise ?

La densité des programmes qui empêche peut-être de repérer (surtout pour les élèves) les choses essentielles sont mises en cause.

- La disparition de l'envie d'apprendre est évoquée
- L'impératif d'efficacité prématurée est dénoncé
- La virtualité des objets et des outils de connaissance est également évoquée comme pouvant être un handicap (Nouvelles Technologies).

Le débat porte ensuite sur la réalité de la baisse de niveau souvent évoquée ; les avis sont divers.

L'évaluation et ses contraintes normatives sont mises en cause ; on parle de l'intérêt de la mise en place d'une évaluation formatrice qui éviterait les stigmatisations et donnerait aux élèves d'autres repères pour progresser.

La question de la prise en charge des élèves par les enseignants est soulevée et une majorité s'accorde à penser qu'une prise en charge personnalisée pour éviter l'échec des plus en difficulté nécessite plus de moyens que ceux qui existent actuellement.

Deux idées prioritaires peuvent se dégager du débat sur la question :

1. L'inadaptation des rythmes d'acquisition et la densité des programmes.
2. La mise en place d'une autre évaluation.

La 2° question traitée

Comment les parents peuvent-ils aider leurs enfants à réussir à l'École ? doit-on les y aider ?

Le débat porte en introduction sur la notion de réussite.

- Les parents dénoncent assez vite les méfaits de la méthode d'apprentissage de la lecture dite méthode globale ou semi globale.
- On évoque ensuite l'intolérance normative du système éducatif et de la société tout entière.
- L'animatrice recentre le débat sur la politique du contrat éducatif local – est-il connu par les parents ?
- On évoque aussi les avantages (ouverture culturelle – prise en charge au sein d'association) et les inconvénients (le risque que les parents se dédouanent de leurs obligations éducatives).

Le débat porte ensuite sur le constat que l'école ne sait pas toujours accueillir les parents (surtout les parents des enfants en difficulté), et les stratégies que l'école pourrait mettre en œuvre pour mieux accueillir les parents. « Conseils de classes ouverts aux parents et aux élèves » suppression des étiquettes stigmatisantes.

Est évoqué le manque d'investissement des parents au sein des associations de parents d'élèves ; que révèle - t - il ?

L'ouverture des conseils de classes aux parents ne fait pas l'unanimité car le devoir de réserve imposé aux membres du conseil de classe serait difficilement applicable. Les avis sont partagés.

Une plus grande communication entre l'école et les parents est en tout cas souhaitée unanimement et la question est posée de savoir si le système éducatif est prêt à plus et mieux communiquer.

La concertation souhaitée nécessite des moyens / temps / horaires qui ont un coût au niveau du système éducatif.

On peut dégager les priorités suivantes par rapport à la question 12.

- revoir les méthodes d'apprentissage de la lecture (rythme - temps consacré - méthodes)
- mettre en place une autre concertation / communication avec les parents en évitant la stigmatisation de l'échec scolaire.

La 3^o question traitée

Faut - il donner davantage de place à la pratique de terrain dans la formation et le recrutement des enseignants ?

Un enseignant insiste sur la nécessité et la pertinence de l'apprentissage du métier en l'exerçant face à la classe à condition d'éviter que les expériences « ratées » ne soient pas trop longues, pour ne pas être vécues comme un échec - les mises en situation devraient être inférieures à une année scolaire et plus diversifiées : « un an c'est long quand on ne réussit pas... »

Les enseignants évoquent aussi la nécessité d'éviter de s'enfermer dans la solitude face à la classe.

Les parents posent ensuite le problème de l'évaluation des enseignants par l'institution.

Les enseignants répondent qu'elles leurs semblent légitimes « on a besoin du regard extérieur qui donne du sens » mais inadaptées. (Inspections conseils trop peu fréquentes - trop ponctuelles).

L'offre de formation continue est considérée également comme inadéquate.

Le manque de temps de formation est dénoncé. Les enseignants réclament également de la méthodologie pour comprendre les difficultés des élèves pour pouvoir répondre à leurs demandes.

- on dénonce également le « fatras » des programmes et l'absence de compréhension réelle des élèves vis à vis des connaissances qu'on leur demande d'assimiler.

« Il y a plein d'élèves qui savent faire mais qui ne savent pas ce qu'ils font ».

C'est évoqué la spécificité des établissements ruraux et de l'intérêt qu'il y aurait peut-être à créer des postes à profils. (bivalence, etc....) pour fixer des personnes.

Les priorités retenues sont :

1. La modification de la mise en situation des enseignants stagiaires sur le terrain en terme de durée de prise en charge inférieure à l'année scolaire.
2. Changer l'offre de formation continue dans ses contenus et ses modalités.

Le débat est clos à 12h30.

Les animateurs